

### Informations municipales

#### Bravo pour votre générosité ! Le téléthon à Solaize a permis de collecter 2 523,50 €

C'est un beau geste de solidarité car près d'un euro récolté par habitant de Solaize c'est de 30% supérieur à la moyenne nationale des dons par habitant. Encore bravo et merci à tous pour votre mobilisation.

La liste des gagnants de la tombola est affichée sur les panneaux municipaux et que les lots sont à retirer en mairie.

#### Toute la population vivant à Solaize sera recensée à compter du 20 janvier au 19 février 2011



Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants comme Solaize font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans.

A partir du 20 janvier 2011, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur déposera à votre domicile les documents de recensement et pourra vous aider à les remplir. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie.

Votre réponse est importante et participer au recensement est un plus qu'un acte civique, c'est une obligation. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04.78.02.82.67.

#### Rappel du dernier Conseil Municipal 2010 : NON à la déchetterie à ciel ouvert à TERNAY

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil décide le maintien des tarifs d'occupation du domaine public pour les marchés (1 € / ml / mois), les terrasses (1 € / m<sup>2</sup> / mois), les fêtes foraines (100 € pour la globalité) et camions magasins (1 € / m<sup>2</sup> / jour) au niveau de 2010. Le Conseil adopte le règlement intérieur du cimetière et du columbarium qui en était jusque là dépourvu. Il régit entre autre, les modalités d'acquisition, de renouvellement des concessions et les conditions de réalisation de travaux et d'entretien. Le Conseil approuve ensuite l'avenant à la Convention du Comité social du Grand Lyon.

Sur les questions de personnel, le Conseil décide le recrutement de 5 agents pour le recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2011 puis crée un poste d'adjoint administratif pour la gestion des ressources humaines en remplacement du poste de rédacteur principal occupé par un agent admis à la retraite.

En matière de finances, le Conseil présente une demande de subvention auprès du Conseil général pour les travaux de restauration de l'église puis adopte la décision modificative budgétaire de fin d'année.

Le Conseil aborde les questions d'environnement : il émet un avis favorable sur les objectifs de production de logements du Plan Local de l'Habitat du Grand Lyon des 3 prochaines années. Ces objectifs restent modestes car le PLU n'a pas encore été modifié. En revanche le Conseil s'oppose au projet de biotope du SMIRIL qui prévoit une extension géographique et d'activités interdites d'une telle ampleur que la gestion du site semble très difficile.

Enfin, le Conseil émet un avis négatif sur le dossier de déchetterie à ciel ouvert présenté par SITA et soumis à enquête publique (à Ternay). Le dossier a été précisément étudié et l'argumentaire du Conseil largement étayé.

1) Gestion de l'eau notamment pluviale. Les modalités de recueil ne semblent pas permettre de contrôle continu ni de capter tous les polluants. Les réseaux séparatifs semblent insuffisants. Les modes et organes d'analyse ne sont pas précisés. Les risques de pollutions accidentelles par les eaux pluviales rejetées dans le Rhône sont réels.

2) Gestion de la pollution de l'air engendrée par les opérations de tri réalisées en plein air (tri, mélange, broyage, concassage, chargement, déchargement). La seule gestion efficace des flux de polluants (envols, odeur) est leur canalisation dans des bâtiments fermés, ventilés et équipés d'un dispositif de mesure en continu permettant de supprimer les mélanges de produits et assurer au personnel intervenant, les garanties suffisantes pour la santé. Cela n'est pas prévu. Les mesures se résument à un arrosage et à un contrôle ponctuel de l'air mais dont la fréquence n'est pas précisée.

3) **Multiplicité des activités et gestion des déchets sur site, en vrac et conditionnés** : soit le dossier n'indique ni teneurs moyennes ni procédure de traitement en cas d'épandage soit il ne prévoit qu'un arrosage manuel pour limiter l'envol des poussières. C'est manifestement insuffisant. Les déchets pulvérulents doivent être stockés sous hangar et un contrôle de la qualité de l'atmosphère doit être réalisé. En outre pas de précaution particulière prévue sur les résultats de mélanges des différents produits sur site. C'est inquiétant pour la traçabilité de ces déchets et quid des effluents gazeux et liquides issus de ces mélanges ?

4) **Volet environnemental** : la problématique du chargement /déchargement n'est pas traitée. La piste empruntée par les engins est composée de sable et galet. Il faut réaliser une piste étanche avec récupération des lixiviats pour traitement. Le différentiel de hauteur entre le chemin et le Rhône fait penser que les déchets tombant dans les goulottes se dirigent dans l'eau. Aucune procédure de nettoyage des produits tombés dans l'eau n'est prévue.

5) **Trafic, sécurité et bruit** : l'exploitant prévoit ET une diminution du tonnage ET une possibilité de faire évoluer la liste des produits MAIS sans préciser les quantités maximales quotidiennes par catégorie de produit. L'exploitant évoque 37 camion /jour et 126 en mode dégradé. En fait, cela fait minimum 74 camions au rond point de Solaize et 252 passages/jour en mode dégradé dans le cas d'un approvisionnement multimodal de la plateforme.

Le rond point est déjà saturé et rien dans le dossier ne garantit la répartition annoncée. Le propriétaire du site (Compagnie Nationale du Rhône) a récemment indiqué au Grand Lyon que : " les caractéristiques de la voirie de ce site ne nous permettent pas de vous apporter un avis favorable à cette implantation. (...) Nous estimons que les problèmes de circulation, déjà importants à ce jour, seraient encore accentués par un afflux supplémentaire de véhicules qui engendreraient de nouveaux risques d'accident routier, ce que vous le comprendrez, nous ne souhaitons pas en tant que gestionnaire du site ".

## Votre Mairie vous informe ...

Des actes de vandalisme ont causé de gros dysfonctionnements sur l'éclairage de la place et retardent sa mise en lumière définitive

Les élections cantonales se dérouleront le 20 et 27 mars 2001

Trouvés : un trousseau de plusieurs clés (au cimetière), une petite clé (sur la place) et une paire de lunettes enfant (vers la Verchère). Renseignements accueil mairie

Nous relayons une demande d'une institution nationale publique qui recherche pour ses agents, 3 logements de type F 3 ou F4 . Contacter l'accueil mairie

## Informations des associations

### Concours de belote coincée de l'Amicale des retraités : samedi 29 Janvier 2011 à la salle polyvalente

L'Amicale des retraités de SOLAIZE organise son concours de belote coincée, le samedi 29 Janvier 2011 à la salle polyvalente , rue du Mourin à Solaize. Les inscriptions démarreront à 13h30. Le prix est de 16 € par doublette. Toutes les doublettes seront primées.

le 1er lot 1 cassette de longe de porc de 15kg par équipier - le 2ème lot 1 cassette de longe de porc de 10kg par équipier - le 3ème lot 1 cassette de rouelle de porc de 7kg par équipier.

Buffet et buvette à disposition

### Assemblée Générale Extraordinaire du Tennis-Club de Solaize : mardi 8 février à 19h30 Maison du Tennis

Objet : Election du nouveau bureau de l'association. Les adhérents et personnes intéressées sont invités à participer à cette assemblée !

### Le club informatique organise des séances de découverte de l'informatique

Si vous êtes intéressés inscrivez vous à l'adresse suivante [alsoufflet@free.fr](mailto:alsoufflet@free.fr) . Attention du fait du petit nombre de machines disponibles nous limitons le nombre de personnes à 6 ou 7 max.

## Informations des particuliers

Annie, couturière sur Solaize, vous propose tous types de travaux de couture (ourlets, fermetures, doublures, rideaux ou autres...) Vous pouvez me contacter au 06 82 94 80 18 ou 04 27 12 30 82

Jeune femme sérieuse, cherche à effectuer du repassage à son domicile, vous propose de venir chercher votre linge et de vous le ramener repassé les mercredis. Merci de me contacter au : 06 77 65 65 39